



République de Côte d'Ivoire
Union- Discipline- Travail

Cabinet du Premier Ministre,
Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,
Chef du Gouvernement

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

**RELATIVE AU BILAN DE L'EXECUTION
DES ACTIVITES DU PLAN D' ACTIONS
PRIORITAIRES (PAP) 2017
A FIN NOVEMBRE 2017**

Abidjan, le 15 Décembre 2017



*Cabinet du Premier Ministre,
Ministre de Budget et du Portefeuille de l'Etat,
Chef du Gouvernement*

Ministère de l'Economie et des Finances

Ministère du Plan et du Développement

*Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat*

**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES
RELATIVE AU BILAN DE L'EXECUTION DES ACTIVITES DU PAP
2017 A FIN NOVEMBRE 2017**

La présente Communication a pour objet de présenter au Conseil des Ministres le bilan consolidé de l'exécution des activités du PAP programmées en 2017 selon les priorités majeures du Gouvernement, à savoir : **(i) le renforcement des Institutions pour la paix et la Bonne Gouvernance ; (ii) la transformation de l'économie ; (iii) l'amélioration des conditions de vie ; et (iv) la promotion de la jeunesse et de la femme.**

I. CONTEXTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAP 2017

L'année 2017 est une année charnière pour la Côte d'Ivoire au **niveau institutionnel**. En effet, elle marque l'entrée de notre pays dans la troisième République, au terme de la réforme constitutionnelle de décembre 2016, approuvée à plus de **93%**. 2017 est l'année de la mise en place des réformes institutionnelles qui en découlent, notamment, la nomination du Vice-président de la République et l'harmonisation, en cours, du cadre législatif des Institutions.

La nomination d'un nouveau Premier Ministre ainsi que la mise en place d'une nouvelle équipe gouvernementale s'inscrivent dans cette même dynamique au niveau de l'orientation de l'action Gouvernementale. C'est, à ce titre, qu'un Plan d'Actions

Prioritaires (PAP) sur la période **2017-2020** a été adopté, en cohérence avec le Plan National de Développement (PND) **2016-2020**.

Un autre fait marquant à relever au niveau institutionnel est le départ définitif de la mission de maintien de la paix de l'ONU (ONUCI), traduisant la stabilité sécuritaire retrouvée en Côte d'Ivoire et la capacité du pays à maintenir cette stabilité.

Au niveau socio-économique, le Gouvernement a dû faire face, au premier semestre de l'année 2017, à une série de revendications sociales et militaires, pour lesquelles les négociations engagées ont permis de trouver des solutions de court, moyen et long termes.

En outre, les importants chocs externes liés à la chute drastique des cours du cacao, à la hausse des cours du pétrole et à l'appréciation du dollar, ont eu des effets négatifs sur le budget de l'Etat.

En dépit de ce contexte, notre pays a procédé à des négociations difficiles dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme Economique et Financier (PEF) 2016-2019**, conclu avec le Fonds Monétaire International (FMI). Les principales mesures d'ajustement prises concernent notamment, la révision à la baisse du budget de l'Etat et un meilleur ciblage de nos priorités au regard de nos contraintes macro-économiques et financières. En outre, l'ajustement des prix d'achat au niveau des cours internationaux du cacao a permis de rétablir l'équilibre de la filière durant la campagne.

Les différentes revues du Programme Economique et Financier (PEF), conclues avec succès, ont permis de confirmer la dynamique de croissance forte des dernières années et une résilience de l'économie ivoirienne caractérisées notamment par: **(i)** une croissance moyenne de **9%** de **2012 à 2015**, de **8,3%** en 2016 et projetée à **8,1%** en 2017 ; **(ii)** un niveau d'investissement de **20,5%** du PIB en 2016, projeté à **21,4%** conformément à nos ambitions et **(iii)** une politique d'endettement maîtrisée avec un niveau de dette en deçà du seuil communautaire de **70%**. Les efforts d'ajustement budgétaire du Gouvernement en vue d'atténuer l'impact des chocs économiques externes permettront de contenir le niveau de déficit budgétaire à **4,5%** du PIB en 2017, contre **3,9%** du PIB en 2016.

Cette communication, qui se veut synthétique, s'inscrit dans une dynamique de suivi et d'évaluation plus approfondie de l'action gouvernementale, conformément aux objectifs que nous nous sommes fixés dans le cadre du PAP. Dès le mois de janvier 2018, ces évaluations plus approfondies reprendront, selon une programmation à définir par Ministère.

Un **document qui retrace un état plus exhaustif des activités** effectivement réalisées par chaque Ministère est **joint en annexe** de la présente Communication.

L'état de réalisation des activités consolidées à fin novembre 2017 selon ces axes prioritaires se présente comme suit :

II. Etat de mise en œuvre à fin novembre 2017 des activités du PAP

II.1. Au titre du renforcement des Institutions pour la paix et la Bonne Gouvernance

Les principales actions ou activités mises en œuvre au titre du renforcement des Institutions pour la paix et la Bonne Gouvernance couvrent les domaines de la justice et les droits de l'homme, la défense et la sécurité, la modernisation de l'administration publique, la poursuite de la décentralisation, ainsi que les réformes et la bonne gouvernance, notamment dans le cadre du MCC et de l'Open Government Partnership. Les principales réalisations sont :

- La réhabilitation de certains tribunaux et résidences des juridictions, et Maisons d'Arrêt ;
- Les opérations de lutte contre le terrorisme menées régulièrement par les Forces Armées ainsi que la poursuite des opérations de lutte contre la corruption et le racket par l'intensification de la sensibilisation des troupes par les Chefs de corps ;
- L'installation de 622 caméras de Vidéo-surveillance à Abidjan avec 412 effectivement fonctionnelles sur un total de 1 024 caméras prévues d'ici mai 2018 ;
- La destruction à la découpe de 428 armes obsolètes collectées, conformément au mode de destruction choisi par la Côte d'Ivoire dans le cadre de la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (**ALPC**), et le marquage de 2 969 armes des services de sécurité, conformément à la Convention de la CEDEAO sur les armes légères ;
- Le démarrage de la mise en œuvre du projet pilote du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) avec la sensibilisation, l'information et la formation des parties prenantes dans le Bas-Sassandra, suivi d'un séminaire gouvernemental tenu le 23 novembre 2017 au Palais Présidentiel qui a associé les Partenaires Techniques et Financiers (**PTF**) ;
- Le démarrage du programme de réduction de la migration irrégulière en collaboration avec l'OIM et à travers le projet « **Initiative FFUE-OIM** » pour la protection et la réintégration des migrants en Côte d'Ivoire : plusieurs campagnes de sensibilisation ont été menées dans dix-huit (18) localités ; un film intitulé « **migrants retour d'enfer** » a été diffusé à 5 reprises à la télévision nationale atteignant ainsi des millions d'Ivoiriens ;

- Le lancement du portail www.servicepublic.gouv.ci le 28 septembre 2017 dans le cadre du projet e-demarches administratives qui vise à l'amélioration du fonctionnement général de l'administration, des prestations fournies aux populations et entreprises à travers l'optimisation des processus, la simplification des procédures et la digitalisation de l'offre de services. La dématérialisation de 36 procédures se rapportant aux Ministères en charge du Tourisme, de l'Agriculture, de la Santé et de l'Education Nationale est effective et ouverte aux publics ;
- Le lancement du processus de dématérialisation de la documentation domaniale avec la numérisation l'ensemble de la documentation domaniale du District d'Abidjan ;
- L'admission de la Côte d'Ivoire au Programme Compact du MCC avec 14 indicateurs au vert sur 20, et l'élaboration du Plan d'Actions National de l'Open Government Partnership avec la conservation en 2017 de la notation de 12 points sur 16, obtenue en octobre 2015, relatifs aux quatre (4) critères d'éligibilité ;
- La réactivation de quatre (04) instruments de coopération bilatérale dans le cadre du renforcement de la coopération entre la Côte d'Ivoire et des pays amis, donnant lieu à la signature de 34 accords.

II.2. Au titre de la transformation de l'économie

L'un des axes majeurs de la **politique de développement économique et social** initiée par le Gouvernement est d'œuvrer à la transformation structurelle de notre économie à travers notamment le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie, la transformation des matières premières (cacao, noix brute de cajou, hévéa, produits de pêche, ressources minières...), l'intensification du **programme de réhabilitation** et de **construction des infrastructures** dans les secteurs des routes, des transports et de l'énergie ainsi que l'amélioration de **l'environnement des affaires**. Les principales réalisations se présentent comme suit :

- La construction de 11 usines de transformation et de commercialisation du riz local sur 30 usines de capacité 5 tonnes/Heure prévues ;
- L'amélioration de la quantité et de la qualité des noix de cajou produites, entraînant une amélioration des revenus des producteurs et des autres acteurs de la filière ;
- La mise en germoirs de 3 169 ha de café, 30 000 ha de semences et l'installation de 14 300 ha de plantules en pépinières ;
- Le développement de la transformation de la **noix brute de cajou** afin de porter le **taux de transformation, moins de 10%** actuellement, à **50% à l'horizon 2020** et

les **subventions à l'exportation**, la **facilitation de l'accès au financement**, pour soutenir les entreprises de transformation de noix brute de cajou ;

- La **construction des routes neuves** (Boundiali-Odienné, Ferké-Kong et Korhogo-Karakoro, Tiébissou – Didiévi, Divo-Guitry-la côtière, etc.) ainsi que les **travaux de renforcement de routes revêtues** ;
- L'inauguration du barrage hydroélectrique de Soubré de **275 MW**, portant la **puissance totale installée** à près de **2200 MW**. 4 639 localités sur les 8 513 localités de la Côte d'Ivoire ont été électrifiées, soit un taux de couverture de 54,5 %. Concernant les **télécommunications**, le Gouvernement a réalisé des actions dans les domaines de l'**audiovisuel** (ex. création d'une société de diffusion et de déploiement progressif de la TNT), le **développement d'infrastructures** (ex. construction de 5 000 km de Fibre Optique), le développement du VITIB, etc. ;
- La mise en œuvre des réformes du Doing Business, notamment en ce qui concerne les réformes informatiques et la dématérialisation de l'Administration ;
- La révision en cours du code des investissements ;
- Le démarrage des activités des sociétés de transports lagunaires avec la mise en circulation de sept (07) bateaux par la société CITRANS et dix (10) Bateaux par la société STL ;
- La livraison d'un lot de 500 Autobus TATA le 05 avril 2017 avec l'appui financier d'EXIMBANK Inde à l'effet de relancer la SOTRA. Le nombre total de bus attendus s'élève à 2000 bus livrables avant fin décembre 2020 ;
- Le lancement officiel le 30 novembre 2017, des travaux de construction de la ligne 1 du métro d'Abidjan ;
- La finalisation du projet d'extension des télé-procédures (déclaration des impôts en ligne, paiement des impôts par prélèvement et virement bancaires) à tous les contribuables. L'ensemble des contribuables pourra télé-déclarer et télé-payer les impôts à compter de janvier 2018.

II.3. Au titre de l'amélioration des conditions de vie

L'action du Gouvernement vise notamment, à assurer le développement et la mise à niveau des infrastructures et services sociaux de base dans les secteurs de la protection sociale, de l'assainissement, de la santé et de l'éducation, à faciliter l'accès à l'eau potable et à l'électricité, à préserver l'environnement et à favoriser pour les populations l'accès à des logements décents et à moindre coût. Les principales actions et activités mises en œuvre, à cet effet, concernent :

- La réhabilitation **des neuf (09) centres de santé universitaires** retenus pour la phase pilote de la CMU, dont la phase expérimentale a été lancée en avril 2017 pour une population cible **150 000** étudiants ;
- Le lancement de la phase pilote du Projet Filets Sociaux Productifs en mars 2017 à Man, Odienné et Bouaké avec le paiement effectif de **12 000 FCFA** par mois aux **5000** premiers ménages bénéficiaires ;
- L'achèvement à plus de **70%** des travaux de construction de plusieurs centres de santé à Abidjan et à l'intérieur du pays (CHU d'Angré, Centre d'Oncologie et de Radiothérapie, Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan, CSU de Tafiré) ;
- La professionnalisation de la filière des déchets solides avec la formation de près de **3 200** jeunes et femmes et le renforcement des capacités techniques de **28** groupements d'intérêt économique;
- La construction de 4 070 salles de classes dont 630 dans le Préscolaire et 3 440 dans le Primaire ouvertes dans le premier degré de l'enseignement public pour l'année scolaire 2017-2018 ;
- L'acquisition et la distribution de 26 859 tables-bancs au cours de l'année scolaire 2017-2018 ;
- La réalisation de **83** forages scolaires et la distribution de **60 000** kits scolaires et **6 450** tables-bancs ;
- L'achèvement des travaux de renforcement de l'alimentation en eau potable d'Abidjan Nord Est , couvrant une population d'environ **600 000** habitants et la réalisation de **29** nouveaux systèmes d'Hydraulique Villageoise Améliorée (**HVA**) et la réhabilitation de **13** anciens HVA dans les régions du Cavally, du Guémon, du Haut Sassandra, de la Marahoué et du Tonkpi ;
- La libération en cours des huit (08) exutoires principaux de la commune de Koumassi et le curage du réseau de caniveaux ;
- La mobilisation de 68 milliards FCFA (C2D, BAD, BID) pour la réalisation des travaux d'amélioration du système de drainage de la Ville d'Abidjan, et 8 milliards de FCFA pour la réalisation de travaux d'assainissement dans les villes de l'intérieur ;
- L'Acquisition de 500 tonnes de vivres et la distribution avec l'appui du Projet Mc Govern Dole à 10 000 filles des classes de Cours Moyen des régions du Cavally, du Bafing, de la Bagoué, du Poro, du Tchologo, du Bounkani et du Gontougo à l'effet d'accélérer de l'éducation des filles ;
- La réalisation de latrines dans 102 nouveaux villages en 2017 ;
- L'électrification de 4 639 localités sur les 8 513 localités de la Côte d'Ivoire, dont 1 792 localités électrifiées sur la période de 2011 à août 2017 ;

- Le reboisement de 250 ha de forêts ;
- La réalisation/livraison en cours de 11 000 logements sociaux économiques (programmes de Bingerville, Bassam, Songon, Anyama-Ebimpé), dont 4 702 achevés, 350 remis officiellement en septembre 2017 et environ 4 000 à remettre aux acquéreurs ;
- La Revalorisation indiciaire de 150 points pour les catégories A et B et 100 points d'indice pour les catégories C et D, l'intégration à la Fonction Publique de 1854 Agents journaliers du Secteur public par voie de concours exceptionnels en 2017 et 2018, le rétablissement des précomptes à la source des cotisations syndicales au profit des syndicats, et le paiement du stock des arriérés des fonctionnaires estimés à 249,6 Milliards à partir de 2018, en plus des efforts financiers déjà consentis par le Gouvernement, notamment le déblocage des avances d'un coût de 250 milliards FCFA ;
- La mise en œuvre du Programme « Electricité Pour Tous » (PEPT) a permis à 280 667 abonnés, dont 105 667 pour la seule année 2017, de bénéficier des kits branchement-abonnement ;
- La sécurisation des sites critiques de la ville d'Abidjan ainsi que leur mise sous surveillance dans un souci d'anticipation sur les risques d'inondation en période pluvieuse (travaux de curage sur treize (13) sites identifiés comme critiques dans la ville d'Abidjan, notamment à Bonoumin, Indénié, Agban, Koumassi, Yopougon, etc.).

II.4. Au titre de la promotion de la jeunesse et de la femme

Les principales actions et activités réalisées au titre de cet axe à l'effet de préparer la jeunesse aux défis modernes et renforcer le rôle de la femme dans notre société ont porté sur les questions de l'insertion de la jeunesse, de l'équité et du genre, de la famille, de l'autonomisation de la jeune fille et de la femme et du service civique. Il s'agit notamment de :

- L'acquisition et la distribution de 4 408 596 kits scolaires au cours de la rentrée scolaire 2017-2018 contre 3 494 924 kits scolaires et 1 678 788 « cahiers quotidiens » distribués au cours de l'année scolaire 2016-2017 ;
- Un don de matériel agricole à 25 Clubs de Mères d'Elèves Filles, appuyées par un encadrement technique, en vue de mener des activités génératrices de revenus au profit de leurs filles scolarisées ;
- La formation et l'équipement en matériel d'apiculture de 120 jeunes formés aux bonnes pratiques agricoles (BPA) : 79 ont été formés à la pisciculture (12 étangs piscicoles créés et 15 550 alevins fournis). Ils ont bénéficié aussi de 102 ha de

plantules de café, 247,5 ha de semences de vivriers et 343 ha de plants de bananiers ;

- L'installation de 325 femmes dans le cadre du projet « **1 femme, 1 coq, 10 poules** » ;
- La Campagne de Communication effectuée pour un Changement Social et Comportemental (CCSC), en vue de l'autonomisation des femmes organisée dans les localités d'Odienné, de Boundiali, de Korhogo et de Ferkessédougou : 6 717 personnes sensibilisées et plus de 2 600 consultations foraines avec 1870 cas de prise en charge liés à la santé de la reproduction ;
- L'ouverture des Maisons Digitales dans les IFEF de Bonoua, Aboisso, Bingerville, Port-Bouet, Treichville, Toumodi en collaboration avec la Fondation Orange, en vue de l'amélioration des capacités d'insertion économique et sociale de 600 femmes en éducation financière, TIC et alphabétisation ;
- L'appui matériel accordé à 24 groupements de femmes œuvrant dans la transformation agricole du District des Savanes dans le cadre de l'autonomisation économique de la Femme Rurale ;
- La prise en charge de 1 848 enfants de 0 à 5 ans dont 214 âgés de plus de 5 mois dans les centres sociaux du Ministère en charge de la Femme. Les régions de prévalence sont le Centre et le Grand Nord ;
- Le lancement de trois (03) campagnes de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) se rapportant aux thématiques de toxicomanie et alcoolisme dénommée « **Jeune attention !!! l'alcool, c'est pas cool et la drogue te détruit** », de **lutte contre les IST/VIH/Sida/SRAJ** (grossesses, mariages précoces), VBG, SR/PF et de cybercriminalité dénommée « **jeune attention !!! le broutage, c'est la prison** » ;
- La mise en activité de 14 050 jeunes dont 30% de filles, dans le cadre des Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO).

III. Difficultés et contraintes

La majeure partie des activités du PAP 2017 programmées sur 2017 a connu une mise en œuvre. Cependant, en raison de certaines difficultés et contraintes, certaines activités n'ont pu démarrer ou connaissent des blocages. Les différents rapports font ressortir les raisons ci-après :

- (i) absence de financement des études liées aux projets avant leur inscription au budget ;
- (ii) mise à disposition parfois tardive des ressources budgétaires tant au niveau du Trésor Public que des Partenaires Techniques et Financiers ;

- (iii) lenteur dans les processus de traitement de certains Dossiers d'Appel d'Offre ;
- (iv) lenteur dans les procédures de passation de certains marchés publics ainsi que dans certains décaissements ;
- (v) long processus d'exonération des taxes ;
- (vi) abandon des travaux par certaines entreprises retenues lors de l'exécution de certains projets ;
- (vii) non opérationnalisation des Directions de Planification et des Statistiques dans les Ministères ;
- (viii) insuffisance de personnel technique dans certains ministères ;
- (ix) retards enregistrés dans les co-signatures des textes interministériels.

IV. Perspectives 2018

L'action gouvernementale en 2018 visera à relever les défis majeurs qui devront conduire la Côte d'Ivoire sur un chemin de croissance soutenue et la marche vers l'émergence. Ainsi, les perspectives du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) 2018 prennent en compte :

- la transformation locale des matières premières, à travers notamment la mise en œuvre du projet d'Appui à la Compétitivité de la filière Anacarde ;
- la maîtrise de la gestion des Finances Publiques et l'amélioration de la mobilisation des ressources internes ;
- la réforme du système fiscal ;
- le développement des infrastructures socio-économiques de base, notamment dans les secteurs de la santé, de l'assainissement et de l'eau potable ;
- l'accélération du **Dividende Démographique** et l'autonomisation de la femme ;
- **l'école obligatoire pour tous** les enfants de 06 à 16 ans, particulièrement la scolarisation de la jeune fille ;
- l'accélération de la mise en œuvre des réformes sectorielles et structurelles, notamment dans les secteurs de la justice, de l'armée, de l'administration et des transports ;
- le renforcement de la lutte contre l'immigration clandestine et le phénomène des enfants en rupture sociale ;
- la réforme du Système d'état civil et la mise en œuvre du Registre National des Personnes Physiques (RNPP) ;
- la préservation des forêts classées, parcs et réserves ;

- la lutte contre l'orpaillage clandestin ;
- l'accélération de la réalisation des grands projets structurants, notamment, le train urbain, le quatrième pont, les complexes sportifs de la CAN 2021, etc. ;
- l'opérationnalisation effective et le déploiement de la couverture des programmes de protection sociale, tels que la CMU et les Filets Sociaux ;
- la promotion de l'emploi des jeunes et des femmes et le financement des PME ;
et
- l'émergence d'un ivoirien nouveau.

Aussi, dans la continuité de l'exercice qui a commencé en 2017 avec le passage de deux Ministères seulement en Conseil de Gouvernement pour la présentation du bilan de la mise en œuvre de leurs Plans d'Actions Prioritaires Sectoriels, le processus se poursuivra en 2018 avec la tenue d'un séminaire gouvernemental.

Telle est l'économie de la présente communication, qui vise à rendre compte au Conseil des Ministres du bilan de l'Action Gouvernementale à fin novembre 2017.

**Ministre du Plan et
du développement**

**Ministre de l'Economie
des Finances**

Nialé KABA

Adama KONE

**Secrétaire d'Etat auprès du Premier
Ministre, chargé du Budget et du
Portefeuille de l'Etat**

Moussa SANOGO

Annexe à la CCM :

- *Matrice du bilan de la mise en œuvre des activités majeures du PAP 2017 à fin novembre 2017 par ministère*